

Destinataires :
Aux actionnaires de la Compagnie du Mont-Blanc

N/réf. : CA/C/MP/101-09
Objet : Convocation

Chamonix, le 19 octobre 2009.

Cher(ère) actionnaire,

Nous avons l'honneur de vous convoquer en assemblée générale ordinaire annuelle le :

Vendredi 6 novembre 2009 à 10 heures
à **Chamonix (74400), allée du Majestic, « Le Majestic »** (Salle Théodore Bourrit)

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 mai 2009 ;
- Rapport de gestion du groupe ;
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mai 2009 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mai 2009 et quitus aux administrateurs ;
- Affectation du résultat ;
- Fixation des jetons de présence ;
- Remplacement d'administrateur ;
- Etat de l'actionariat salarié ;
- Questions diverses ;
- Pouvoir en vue des formalités.

* * *

Le droit de participer à l'assemblée est subordonné à l'inscription par les actionnaires titulaires d'actions nominatives de leurs actions dans les comptes de la Société cinq jours ouvrés au moins avant la date de l'assemblée.

.../...

COMPAGNIE DU MONT BLANC
35, PLACE DE LA MER DE GLACE
74400 CHAMONIX MONT-BLANC FRANCE

Tél : +33 (0)4 50 53 22 75
Fax : +33 (0)4 50 53 83 93
www.compagniedumontblanc.com



S.A. à Conseil d'administration au capital de
6 885 554,16 euros - 35, place de la Mer de Glace,
74400 Chamonix Mont-Blanc, France
N° Siret : 605 520 584 00018, Etablissement habilité
tourisme par arrêté préfectoral n° HA 074.02.0019
TVA Intracommunautaire n°FR 84 605 520 584

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, les actionnaires peuvent :

- soit remettre une procuration à un autre actionnaire ou à leur conjoint ;
- soit adresser à la Société une procuration sans indication de mandataire ;
- soit utiliser et faire parvenir à la Société un formulaire de vote par correspondance.

Tout actionnaire souhaitant voter par correspondance pourra solliciter un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration et ses annexes par lettre simple auprès de la Compagnie du Mont-Blanc, Service Assemblée Générale, 35 Place de la Mer de Glace, 74400 CHAMONIX ou par e-mail à l'adresse : martine.persault@compagniedumontblanc.fr ou par fax au numéro : 04.50.53.87.71 au plus tard 6 jours avant la date de réunion de l'Assemblée.

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que pour les formulaires, complétés et signés, parvenus au siège social trois jours au moins avant la date de l'assemblée.

Si l'actionnaire retourne ledit formulaire aux fins de voter par correspondance, il n'aura plus la possibilité de se faire représenter (procuration) ou de participer directement à l'Assemblée.

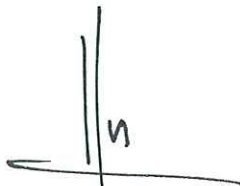
Les documents relatifs à l'Assemblée Générale peuvent être consultés sur le site internet de la Société à l'adresse :

http://www.compagniedumontblanc.fr/pages/infos_investisseurs_2.html.

Conformément à la loi, tous les documents qui doivent être communiqués à l'assemblée générale sont tenus dans les délais légaux à la disposition des actionnaires au siège social.

Les actionnaires ont la faculté de poser des questions écrites adressées au Président du Conseil d'administration et auxquelles il sera répondu lors de l'assemblée. Ces questions doivent être adressées au siège social de la société, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie de télécommunication électronique à l'adresse suivante e-mail : jean-luc.pallud@compagniedumontblanc.fr au plus tard le quatrième jour ouvré précédant l'assemblée générale.

Nous vous prions d'agréer, Cher(ère) actionnaire, l'expression de nos sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line with a horizontal stroke at the bottom and a small 'n' or similar mark to the right.

Jean-Marc SIMON
Président